



## Déclaration de la CGT éduc'action 13 au CTSD 1<sup>er</sup> degré du 15 février 2018

Dans le premier degré, 850 élèves de plus sont attendus dans les Bouches-du-Rhône, et environ 400 postes sont estimés nécessaires par la DSDEN ne serait-ce que pour créer des CP et/ou CE1 à 12 élèves par classe en éducation prioritaire. Or il n'y aura que 213 moyens d'enseignement supplémentaires lesquels sont en partie créés grâce aux pertes d'emploi du second degré. Pour l'autre moitié des besoins affectés aux dédoublements, les postes viendront du redéploiement de moyens propres existants déjà dans le 1<sup>er</sup> degré. Ainsi, le dispositif plus de maîtres que de classes va disparaître -sans même qu'il ait été vraiment évalué- et 10 % des titulaires remplaçants seront supprimés eux aussi alors que le département souffre d'un manque chronique à ce niveau.

Le ministre entend ainsi poursuivre la mise en œuvre de la promesse électorale d'Emmanuel Macron, de dédoublement des classes en REP et REP+.

Si les postes nécessaires ont prétendus être créés à grand renfort de communication, il est beaucoup moins sûr que les locaux dont disposent les écoles permettent de réaliser cet objectif partout ; mais c'est encore un autre débat... Malheureusement le problème était déjà chronique à Marseille avec la mention « PDL » (comprendre Pas De Local) en explication à de nombreux renoncements d'ouvertures de classes avant même cette réforme des dédoublements. Sa mise en œuvre à marche forcée, va provoquer aussi nombre de dégradations des conditions d'enseignement dues à la réquisition, et donc disparition, de locaux de bibliothèques, salles informatiques, salles polyvalentes, salles de réunion...

Dans ce contexte, pas question d'abonder significativement les postes ASH, les RASED, ni les dispositifs en direction des élèves non francophones.

Aucune place pour la création de postes d'assistants sociaux dont les missions viennent pourtant d'être étendues au 1<sup>er</sup> degré.

Pas question d'améliorer, les conditions de travail des enseignants de maternelles et conditions d'étude de leurs élèves qui sont pourtant parfois plus de 30 par classe... (plus de 35 écoles sont dans ce cas dans les Bouches-du-Rhône).

Les revendications de la CGT restent les mêmes : 20 élèves par classe, des RASED (psychologues, maîtres E et G) autant que de besoins, une déconnexion du temps de travail des enseignants à 18h de celui des élèves à 26h hebdomadaires. Plusieurs enseignants peuvent intervenir dans la même classe sur des temps différents ou en co-intervention.

Le ministre communique habilement sur la hausse des moyens dans le premier degré et en même temps, diminue les moyens du second degré, au risque de dégrader les conditions d'études et d'amplifier le tri social des élèves.

Alors que ce gouvernement prétend faire de l'école une priorité, il s'inquiète surtout de ne pas faire augmenter la masse salariale du ministère de l'Éducation qui représente 93% de son budget.

Insidieusement, sous la façade de la priorité aux écoles bénéficiant de CP et/ou CE1 « allégés », c'est une dégradation des statuts des enseignants dans les écoles qui s'installe. En effet, cette année scolaire est la 1ère qui voit l'emploi de contractuels dans les écoles des Bouches-du-Rhône. Sans perspective de carrière, sans formation, moins payés que les stagiaires de l'Education Nationale, ils enseignent désormais et remplissent des missions de remplacement sans en avoir les indemnités comme l'ont les titulaires. Au vu des prévisions de carte scolaire, cette situation devrait malheureusement se reproduire.

Considérant la politique d'économie affichée par le gouvernement et le Président, l'annonce survenue d'un plan de départ volontaire des fonctionnaires venant confirmer cette ligne, la CGT éduc'action fait le lien avec ce qui se trame dans le 1<sup>er</sup> degré : des enseignants qui ne sont plus systématiquement des titulaires fonctionnaires d'état ! Des enseignants précaires avec un salaire inférieur à celui d'un professeur des écoles stagiaires.

Les annonces de réformes engagées, celles du bac, du lycée, de la voie professionnelle auront probablement aussi un impact en termes d'emplois dans les prochaines années. D'autres choix sont possibles pour l'avenir de notre jeunesse, ce sont des choix de société, et ceux-ci nécessitent des moyens à la hauteur des besoins. Si l'éducation coûte cher, nous ne nous voulons pas à essayer l'ignorance...

Les conditions d'un basculement du secteur public éducatif sont là : autonomie, fonctionnement en réseau, dégradation des conditions de travail et de service sont autant de cadeaux au secteur privé.

Si depuis 1998 l'objectif assigné à l'Europe par l'OCDE est d'ouvrir l'Education et la Santé, derniers bastions publics, au secteur privé. Si la volonté affichée du gouvernement est de « dégraisser » la Fonction Publique, la CGT éduc'action dénonce un désengagement de l'Etat.

La CGT éduc'action sera en grève le 22 mars 2018, aux côtés des agents de toute la fonction publique pour défendre des services publics de qualité dans notre pays.